



Bilan annuel 2015-2016

Khokon Maniruzzaman, commissaire scolaire

Circonscription scolaire de Côte-des-Neiges



Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir de vous présenter un rapport des activités qui se sont déroulées durant l'année scolaire 2015-2016 dans le secteur de Côte-des-Neiges, que je représente à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Je vous demande de prendre le temps de lire ce qui suit. Bonne lecture!

1. L'action à l'échelle montréalaise

Une grande partie de l'année a été consacrée à faire des représentations contre un projet de loi du gouvernement du Québec visant à réduire les pouvoirs des commissions scolaires pour accroître le pouvoir du ministère de l'Éducation et à abolir les élections scolaires. Initié par l'ex-ministre François Blais, repris par l'ex-ministre Pierre Moreau... puis par l'actuel ministre Sébastien Proulx... ce projet a finalement été abandonné. Mais avant que cela survienne, il a fallu en analyser les tenants et aboutissants, rédiger un mémoire à présenter à la Commission parlementaire, s'investir dans le développement de stratégies de concertation avec d'autres commissions scolaires, diverses associations et des syndicats... nous avons donc consacré beaucoup d'énergie à ce dossier.

Le Conseil des commissaires est aussi intervenu sur la question des immeubles scolaires; les écoles de Montréal sont les plus vieilles au Québec et elles doivent être rénovées. Il fallait amener le ministère à revoir ses normes de répartition du budget entre les commissions scolaires, à prendre acte de la situation exceptionnelle des écoles montréalaises.

Troisième enjeu stratégique : amener le ministère à prendre acte du fait que, sans une augmentation substantielle du budget, nous allons devoir, encore cette année, réduire les services que les écoles rendent aux élèves et réduire les services que la commission scolaire rend aux équipes-écoles. Tous les commissaires ont participé à plusieurs actions : envoi de lettres au ministre, conférence de presse, aide au mouvement « Je protège mon école publique », mise en œuvre de stratégies de concertation avec d'autres commissions scolaires, rencontres spéciales avec des journalistes, des députés de tous les partis, etc. Toutes ces démarches ont probablement contribué à l'augmentation du budget de l'éducation et du budget octroyé à notre commission scolaire.

2. L'action locale

Surpopulation, chantier de construction, rénovation

École Félix Leclerc

Pour répondre au problème de surpopulation scolaire dans Côte-des-Neiges, nous avons plusieurs projets, chacun à des étapes de réalisation différentes, comme un projet terminé, un projet en cours, et un projet en préparation.

Un projet d'agrandissement visant à ajouter quatorze classes et un gymnase double, au coût de plus de 6 millions de dollars, a été lancé à l'école Félix-Leclerc. Lors de la démolition d'une partie du gymnase, ces travaux ont occasionné de la poussière à l'intérieur de l'école, ce qui a touché les élèves et le personnel. Les parents étaient naturellement inquiets de la qualité de l'air. La CSDM a réagi à cette situation avec rapidité. Les ressources matérielles de la CSDM ont déployé les équipes nécessaires pour faire face à la situation. Les services de santé ont aussi collaboré avec la CSDM afin de s'assurer de la qualité de l'air. L'autre impact majeur a été la relocalisation des activités d'éducation physique dans d'autres gymnases chez des partenaires du quartier.

École des Nations

Entrepris en réponse à des problématiques de vétusté et de qualité de l'air, les travaux de rénovation à l'école des Nations se sont terminés, ce qui a permis le retour de l'ensemble des élèves dans leur école en janvier 2016. Cela a exigé un déménagement temporaire des élèves de la 3^e à la 6^e année à l'école Champlain. Chaque matin, les enfants étaient transportés par autobus scolaire à cette école transitoire. Plusieurs rencontres ont été organisées pour donner des informations pertinentes. Les parents sont très heureux que leurs enfants soient de nouveau scolarisés dans l'école de leur quartier.

École Iona

La ministre de l'Éducation supérieure, Madame Hélène David, a annoncé l'an dernier des allocations pour rénover l'école Iona. Elle a fait cette annonce dans le cadre d'une conférence de presse. Tant l'intérieur que l'extérieur de ce bâtiment d'un âge vénérable pourraient être rénovés.

Entente avec l'arrondissement

La sécurité des enfants dans le secteur de Mountain Sights demeure un problème. Dans ce secteur, le nouveau quartier *Le Triangle* compte de nouvelles habitations et un parc. De plus, la circulation est dense sur la rue Jean Talon. À la suite de pourparlers avec Monsieur Marvin Rotrand, conseiller municipal représentant le district de Snowdon, une entente a été conclue avec la CSDM, le Centre communautaire Mountain Sights, la police et les résidents. Dans le cadre de cette entente, le coût du transport des enfants de Mountain Sights vers l'école des Nations sera assumé, durant les travaux routiers dans ce secteur, pour les trois prochaines années. Cette nouvelle a été accueillie avec soulagement tant par le Centre Mountain Sights que par les parents du secteur.

En plus de travailler avec ses collègues, au niveau politique, pour prendre les décisions qui affectent la vie scolaire des élèves du primaire, du secondaire, des centres d'éducation aux adultes, des centres de formation professionnelle, le commissaire contribue à plusieurs activités, par exemple :

- participation aux événements institutionnels organisés par la CSDM;
- participation aux événements des écoles primaires et secondaires et des centres d'éducation aux adultes;
- participation aux assemblées générales et réunions des conseils d'établissements;
- participation aux événements organisés par des organismes communautaires, associations des communautés culturelles et partenaires locaux;
- participation aux événements organisés par l'arrondissement et les bureaux des députés, tant fédéraux que provinciaux;
- participation aux colloques et conférences organisées par les universités et instituts;
- communications avec les citoyens par téléphone et par courriel ou en personne pour résoudre différents problèmes.

Pour communiquer avec nous

Site web de la CSDM : www.csdm.ca

Courriel : maniruzzamank@csdm.qc.ca

Tel : 514 596-7790